



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

AVIS PUBLIC
Entrée en vigueur du règlement établissant le traitement
des élus.es de la Municipalité de L'Ascension

PRENEZ AVIS que lors de la séance ordinaire du 12 juin 2023 le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2023-548 établissant le traitement des élus.es de la Municipalité de L'Ascension.

Le règlement peut être consulté, sur demande, à l'hôtel de ville, située au 59, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à L'Ascension, ce 14 juin 2023

Jean-Pierre Valiquette
Directeur général et greffier trésorier